

La famille et les amis de

Michel CAILLAT

alias DJ Mitch

ont le regret de vous annoncer son décès survenu le 22 août.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité.

Un hommage public, musical et festif se tiendra ultérieurement.

En lieu et place de fleurs, merci de faire un don au refuge SPA des Montagnes Neuchâteloises, IBAN: CH61 0900 0000 2300 2843 7, mention: Michel Caillat